

PROJET D'AMENAGEMENT : Schéma

"Glisser le programme dans le végétal tout en s'insérant dans le tissu urbain existant et le fonctionnement global du secteur"

- 68 205 m²
- Petits bâtiments collectifs de même gabarit que le bâti existant mais intégrés à la pente
- Accès Est privilégié pour Lot 1 et Lot 2
- Accès Ouest privilégié pour Lot 3
- Maillage viaire et technique, sécurité
- Circulations douces
- Lots individuels pour une mixité urbaine inscrits dans les clairières
- Zone de parc paysagé de rétention

